

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Langlois dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies d'un rapport du président de la Commission de travail dans la Fonction publique, intitulé: «Employeur-Employés, Relations de travail dans la Fonction publique du Canada, Propositions de modification législative, Partie III, mai 1974».

Rapport de la Direction de la Santé et du Sport amateur pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 13 de la *Loi sur la santé et le sport amateur*, chapitre F-25, S.R.C., 1970.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi le 21 mai 1974, à huit heures du soir.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Norrie attirant l'attention du Sénat sur la question de l'utilisation des terres au Canada.

Après débat,  
L'honorable sénateur Buckwold propose appuyé par l'honorable sénateur Carter, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée

A la lecture de l'Ordre du jour,  
Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., reprend le débat sur l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales sur *Information Canada*, déposé au Sénat le mardi 30 avril 1974.

Après débat,  
L'honorable sénateur Buckwold propose, appuyé par l'honorable sénateur Carter, que la suite du débat sur l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur l'aide canadienne aux pays de l'Afrique francophone et sur la francophonie,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur la vingt-huitième réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de l'Assemblée et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

*Avec permission,*  
*Le Sénat se reporte aux Avis de motions.*

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique ait le pouvoir de siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Goldenberg propose, appuyé par l'honorable sénateur Carter,

Que les honorables sénateurs autorisés à agir au nom du Sénat en toutes questions concernant la régie intérieure du Sénat durant les intersessions et toute période entre les Législatures soient autorisés à publier et à distribuer le rapport du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles sur le système de libération conditionnelle au Canada.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P.

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.